

### APPEL A CONTRIBUTION

#### PROBLEMATIQUE

L'introduction de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République ouvre de nouvelles perspectives pour les professeurs documentalistes dans l'exercice de leur mission. Depuis plus de dix ans maintenant, nombre d'entre eux se sont emparés de ces concepts afin de concrétiser ce qui n'est, pour l'heure encore, qu'un enseignement informel à l'information-documentation qui couvre à la fois les domaines de l'information et des médias. De même, les professeurs documentalistes ont toujours œuvré auprès des élèves pour construire une culture des médias. Ils n'ont fait, en somme, que matérialiser les conclusions des trois derniers rapports sur l'éducation aux médias (IGEN-2007, Sénat-2008, Commission Famille Éducation aux Médias- 2009).

De par leur formation et leur vocation, ils apparaissent ainsi comme les enseignants spécialistes de cette matrice disciplinaire désignée par l'EMI et sont les mieux placés pour aborder de manière raisonnée ses contenus avec les élèves.

Il nous semble, par ailleurs, que la réunion des domaines de l'information et des médias dans le champ d'une culture dite numérique va dans le bon sens, parce qu'elle inaugure cet ensemble désormais plus vaste qu'est la « translittératie », celle-ci se situant à la croisée de l'information, des médias et de l'informatique. C'est, en tout cas, donner une matière cohérente, avec des contenus homogènes, à l'action pédagogique des professeurs documentalistes dans leur mission de formation des élèves à la culture de l'information.

Il n'en reste pas moins que les concepts de Média et d'Information souffrent d'un flou polysémique qui rend leur appréhension complexe, que l'on se réfère à leur acception traditionnelle ou aux nouveaux paradigmes liés à l'émergence d'Internet. De fait, si leur didactisation est en cours dans une approche épistémologique qui renvoie, d'une part, aux Sciences de l'Information, de la Communication et de la Documentation, et d'autre part aux pratiques sociales de référence, ce travail, essentiel, reste àachever pour déterminer les savoirs et compétences qui sont à aborder prioritairement dans l'enseignement secondaire. Reste à déterminer aussi la forme scolaire de ces savoirs et compétences, ainsi que la progressivité des apprentissages et leur évaluation.

A cet égard, les enjeux scolaires, éducatifs et politiques sont majeurs pour qui souhaite raisonnablement former les élèves, citoyens de demain. Or, s'il revient à chaque enseignant de contribuer à l'éducation aux médias et à l'information, les professeurs documentalistes ont une mission d'enseignement primordiale à y mener, afin que les élèves acquièrent une posture réflexive, critique, distanciée et autonome de ces objets.

A cette fin, les professeurs documentalistes peuvent se prévaloir d'une expérience pédagogique et didactique qu'ils ont eu à cœur de mettre en œuvre auprès des élèves et dont ils peuvent espérer qu'elle serve désormais un projet commun dont la réalisation tienne compte dans l'EMI, selon des modalités qui restent à déterminer : curriculum, référentiel, progression des apprentissages info-documentaires,...

Afin de faire avancer cette réflexion, nous vous invitons à y contribuer selon les axes suivants :

- Définition opératoire du concept d'éducation aux médias et à l'information (EMI) appliquée aux Sciences de l'Information, de la Documentation et de la Communication.
- Axiologie et enjeux de l'éducation aux médias et à l'information selon une perspective info-documentaire.
- Composantes et différents territoires de l'EMI.
- État de l'art en pédagogie et didactique de l'information-documentation.
- Exemples de démarches pédagogiques, de contenus d'enseignement ou de progression des apprentissages mis en œuvre par des professeurs documentalistes.
- Ponts disciplinaires possibles afin de donner du sens aux divers enseignements scolaires.

Ou tout autre axe qui vous semblera pertinent au regard de la problématique ici soulevée.

LES PROPOSITIONS DE CONTRIBUTION SONT A ENVOYER A GILDAS DIMIER (GILDASDIMIER@HOTMAIL.COM) ET IVANA BALLARINI-SANTONOCITO (I.BALLASANTO@ORANGE.FR) SOUS FORME DE

**RESUME OU PLAN DETAILLE  
AVANT LE : 22 SEPTEMBRE**

L'ARTICLE FINAL SERA D'ENVIRON 15000 SIGNES. DES CONSIGNES DE REDACTION PLUS PRECISES VOUS SERONT ENVOYEEES PAR LA SUITE.

**LE TEXTE DEFINITIF SERA A ENVOYER  
AU PLUS TARD LE 01 NOVEMBRE**